



# INITIATION • 2020 | 2021

Enfants de plus de 8 ans ayant achevé leur cycle de sensibilisation ou découverte (2007 à 2011)

## Fréquence :

1h30/semaine

## Objectifs :

- Apporter un enseignement de base dans les fondamentaux : acrobatie, danse, jeu d'acteur
- Développer l'approche technique des disciplines spécifiques : boule, rouleau américain, fil, monocycle, trapèze fixe, acrobatie portée, jonglerie (balles, massues, diabolo, foulards, assiettes...)
- Donner envie de connaître et de pratiquer les arts du cirque
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité
- Développer l'imagination et la créativité

## Horaires des cours :

**KNIE** : Mercredi de 14h45 à 16h15

**KRONE** : Mercredi de 16h30 à 18h00

**HAGENBECK** : Jeudi de 18h15 à 19h45

**TOGNI** : Samedi de 15h15 à 16h45

**"Le cirque est un art.  
Il s'enseigne dans le respect de la personne."**

## Modalités d'inscription :

Inscriptions :

À partir du **17 Aout** pour les Lommois / Lillois / Hellemmois et du **25 Aout** pour les non Lommois. Début des cours le lundi **21 septembre**.

## Coût :

- L'adhésion à l'association, à la FFEC et l'assurance : **38 euros (payable en ligne)**.
- S'ajoute à l'adhésion, la cotisation annuelle (voir tableau ci-dessous). Elle comprend la participation au cours de septembre à juin et des invitations pour les spectacles de la programmation du CRAC. Elle est modulée en fonction du quotient familial.
- Possibilité de paiement échelonné par prélèvement mensuel (3, 6 ou 9 mois).

**Cette année la préinscription se fait en ligne.**

**Pour ce faire, rendez-vous sur [www.centreregionalesartsducirque.com](http://www.centreregionalesartsducirque.com), créez votre compte, puis remplissez le formulaire d'adhésion en ligne. Munissez-vous obligatoirement d'une photo d'identité au format numérique de la personne à inscrire. Sans cela, le formulaire d'adhésion ne pourra pas être finalisé.**

Vous pourrez ensuite venir payer la cotisation au CRAC de Lomme à partir du 25 Aout. Si vous souhaitez profiter des tarifs préférentiels, obligation de présenter au moment du paiement de la cotisation :

- Un justificatif de domicile pour les habitants de Lille, Lomme, Hellemmes.
- Attestation du quotient familial (téléchargeable sur le site de la CAF avec votre numéro d'allocataire et votre code personnel)

Tarifs	Q.F.1	Q.F.2	Q.F.3	Q.F.4	Q.F.5	Q.F.6
Quotient Familial	de 0 à 499	de 500 à 699	de 700 à 899	de 900 à 1099	de 1100 à 1299	plus de 1300
Lomme	71 euros	122 euros	173 euros	216 euros	250 euros	284 euros
Lille/Hellemmes	119 euros	170 euros	221 euros	264 euros	298 euros	332 euros
Normal	144 euros	195 euros	246 euros	289 euros	323 euros	357 euros
Réductions familiales :	2 <sup>ème</sup> inscrit : - 15 euros		3 <sup>ème</sup> inscrit : -23 euros		4 <sup>ème</sup> inscrit : -31 euros	